

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL – RAPPORT ANNUEL 2019

ANNEXE 1 : SITUATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	Fiche-action n°1.001	Création d'un événement fédérateur autour des associations locales (10-05-2014)	8.523 €	Ministre de la Ruralité 800 € Province de Luxembourg 750 €
1	Fiche-projet n°1.003	Aménagement d'un espace de convivialité à Arville (inauguration le 27-04-2018)	Montant du projet à 100% 482.493,38 € – Travaux : 464.025,19 € – Honoraires : 18.468,19 €	Région wallonne (Direction du Développement rural) Convention 2013 + Avenant 2015
2	Fiche-projet n°2.008	Elaboration d'un R.U.E. sur la Z.A.C.C. située entre la rue des Rogations et la rue du Mont à Saint-Hubert (Arrêté ministériel du 23 janvier 2018)	27.830 €	Pas de subvention

Vu et approuvé par le Collège Communal de Saint-Hubert en séance du 16-03-2020

Pierre
Présents : Jean-Luc HENNEAUX, Bourgmestre ; *P.L.* Le Bourgmestre, Pierre HENNEAUX, Patrick PIERLOT, Anne HENNEAUX, Céline NICOLAS, Echevins ; **Jean-Luc HENNEAUX**, André ADAM, Président du CPAS ; Et Charlotte LEDUC, Directrice Générale

Par le Collège,

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,



Le Bourgmestre,
Jean-Luc HENNEAUX

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	Fiche-projet n°1.002	Mise en place d'un réseau de voies lentes	Estimation totale du projet définitif : 685.923,01 € (part DR, part DGO1 et part communale) Montant d'offre (travaux) : 581.172,32 € TVAC Honoraires : 10.278,58 € TVAC	Région wallonne (Direction du Développement rural), Convention 2014 + Avenant 2017	Approbation attribution de marché des travaux par la DDR (14-08-2019) Notification du marché de travaux en attente (prolongation de l'offre jusqu'au 30-06-2020)
2	Fiche-projet n°2.004	Transformation de la maison de village d'Awenne	Convention 2016 Assiette de la subvention : 758.145,69 €	Région wallonne (Direction du Développement rural) Convention 2016	Approbation avant-projet par la DDR (18-09-2019) Permis d'urbanisme (dépôt du dossier pour le 28-02-2020)
1	Fiche-projet PM-1-001	Aménagement d'une maison de village à Hatrival	Décision du Collège communal du 04-03-2019 : budget global de 650.000 € max. (honoraires auteur de projet + travaux)	Région wallonne (Direction du Développement rural)	Réunion de coordination (07-05-2019) Désignation d'un auteur de projet (dépôt des offres pour le 24-02-2020)

3. Tableau des projets en attente

Arrêté du Gouvernement wallon du 21 juin 2018 approuvant la prolongation du PCDR pour une durée de 5 ans

Projets du lot 1 (projets matériels)

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	Fiche-projet PM-1-002	Aménagement du centre du village à Mirwart	Estimation : 1.155.919,05 €	Région wallonne (Direction du Développement rural)	Convention 2021
1	Fiche-projet PM-1-003	Création de logements tremplin à Awenne	Estimation : 508.434,83 €	Région wallonne (Direction du Développement rural)	Convention 2022
1	Fiche-projet PM-1-004	Construction de halls relais sur la ZAE de Saint-Hubert (Idelux)	Estimation : 907.500,00 €	Région wallonne (Direction de l'Économie, de l'Emploi et de la Recherche)	

Projets du lot 1 (projets immatériels)

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	Fiche-projet PI-1-001	Elaboration d'un schéma de développement communal (SDC)	Estimation : 60.000 €	Région wallonne (Direction de l'aménagement local)	2020
1	Fiche-projet PI-1-002	Réunion publique annuelle de présentation des programmes de développement territorial	Estimation : 1.000 €	/	Réunion publique du 25-09-2019 (développement économique et touristique)
1	Fiche-projet PI-1-003	Fête des associations	Estimation : 6.000 €	Ministre de la Ruralité Province de Luxembourg	2020
1	Fiche-projet PI-1-004	Nouvelle opération de rénovation urbaine	Estimation : 60.000 €	Région wallonne (Direction de l'aménagement opérationnel)	2020

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
1	Fiche-projet n°1.001	Réaffectation de l'ancien abattoir en atelier rural	Estimation : 1.211.021 €		Absence de financement SAR Construction de halls relais sur la zone d'activité économique (ZAE) de Saint-Hubert (Idelux)
2	Fiche-projet n°2.003	Aménagement d'un site accrobranche à Saint-Hubert			« Benchmarking » réalisé en 2015 en Lorraine et en Wallonie (projet à orienter vers une initiative privée)
2	Fiche-projet n°2.007	Aménagement d'une maison de village à Vesqueville			Refus du gestionnaire de la salle de s'inscrire dans le PCDR (juin 2016)

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2: TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidy
Convention 2013 + Avenant 2015	PCDR classique PwDR-2007-2008 ¹	Aménagement d'un espace de convivialité à Arville	<u>Objectif principal</u> : Veiller à améliorer les conditions de vie par le renforcement de la cohésion, de la convivialité et de la sécurité <u>Objectif connexe</u> : Mettre en place une ambitieuse politique de gestion et de développement durable du territoire pour garantir la cohérence entre l'image et la réalité	<u>Convention 2013</u> 237.965,93 € <u>Avenant 2015</u> 73.668,56 €

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Etats d'avancement physique du projet :		Date :
Désignation de l'auteur de projet		03-02-2014
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
Approbation de l'avant-projet par le Ministre		26-05-2015
Approbation du projet par l'A.C.		29-09-2015
Approbation du projet par le Ministre		05-01-2016
Adjudication		ouverture des offres le 07-03-2016
Décision d'attribution du marché		04-07-2016
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		12-10-2016
Début des travaux		18-04-2017
Réception provisoire		16-04-2018
Décompte final		
Approbation (Collège) état d'avancement 12 – état final		25-06-2018
Réception définitive		/
Etat d'avancement financier du projet :		Montant :
Montant conventionné à 100%		Avenant 2015 à la convention-exécution 2013 – Assiette de la subvention 543.947,00 € – Part DR : 311.634,49 € – Part communale : 232.312,51 €
Montant du subside développement rural		
Montants cumulés payés à l'entrepreneur		464.025,19 €
Montants cumulés payés à l'auteur de projet		18.468,19 €

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
Convention 2013 + Avenant 2015	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008²	Aménagement d'un espace de convivialité à Arville	<u>Objectif principal</u> : Veiller à améliorer les conditions de vie par le renforcement de la cohésion, de la convivialité et de la sécurité	Montants cumulés payés à l'entrepreneur : 464.025,19 €	Collège communal du 25-06-2018
			<u>Objectif connexe</u> : Mettre en place une ambitieuse politique de gestion et de développement durable du territoire pour garantir la cohérence entre l'image et la réalité	Montants cumulés payés à l'auteur de projet : 18.468,19 €	Collège communal du 25-06-2018

² Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?		Oui
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		Non
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué³ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices		Montant annuel	

³ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Place du Lumçon
	L'organisation d'activités et de manifestations pour la population du village (usages multiples pour les différentes tranches d'âges des habitants) : kermesse, balades pédestres et cyclo-touristiques, courses VTT, marché aux fleurs, marché des artisans et autres rassemblements.
	L'espace couvert permet d'accueillir les fonctions de bar, barbecue, etc.
	La fontaine (bacs à eau) située à proximité de l'espace couvert est un lieu de rencontre idéal pour les habitants et une halte pour les marcheurs qui empruntent l'itinéraire traversant le village.
	La plaine de jeux et la piste de pétanque complètent l'aménagement.
	La mise à même niveau de la voirie et de la place permet l'installation d'un chapiteau, de manèges etc.
Impact des activités sur emploi	La présence de bancs, d'arbres et un éclairage sécurisant permettent un aménagement qui se veut accueillant, esthétique et pratique.
	Soutien aux secteurs du tourisme et de l'artisanat.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce, ...)

ANNEXE 4: RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2008	2008	Approbation par le Conseil Communal le 11-07-2019 (renouvellement suite aux élections d'octobre 2018)	Approbation par le Conseil Communal le 11-07-2019
Date des réunions durant l'année écoulée	22-01-2019	Nombre de présents	11
	17-04-2019		23
	20-06-2019		29
	25-09-2019 (réunion publique – présentation des initiatives de développement économique et touristique du territoire de Saint-Hubert)		20
	10-10-2019 (réunion publique – aménagement d'une maison de village à Hatrival)		22
Réflexion sur l'opération de développement rural			
<u>Renouvellement de la composition de la CLDR suite aux élections d'octobre 2018</u> Le principal chantier de l'année 2019 a consisté en une renouvellement, en profondeur de la CLDR. Outre les changements opérés dans la représentation du Conseil communal, suite aux résultats des élections d'octobre 2018, le renouvellement a porté sur le nombre de membres, revu à la baisse pour coller mieux à la réalité de la participation aux réunions, sur le profil des membres, considérablement rajeuni, et sur le R.O.I., davantage conforme désormais au rôle tenu et au travail mené par la CLDR. La nouvelle CLDR, faite d'anciens et de nouveaux membres, représente de manière plus équilibrée les divers villages et les diverses catégories socio-professionnelles de la population.			

	<u>Suivi de l'état d'avancement des projets en cours :</u> – Mise en place d'un réseau de voies lentes – Transformation de la maison de village d'Awenne – Aménagement d'une maison de village à Hatrival <u>Réunion publique de présentation des initiatives de développement économique et touristique du territoire de Saint-Hubert</u> – GAL Nov' Ardenne – ADL – Plateforme touristique – Domaine provincial de Mirwart <u>Suivi des actions menées par le GAL Nov' Ardenne</u> – Création d'une voie lente transcommunale (Libin, Libramont, Saint-Hubert et Tellin) Le travail de la CLDR permettra donc la mise en œuvre de 4 conventions pour l'année 2020 (réseaux de voies lentes communal et transcommunal et maisons de village d'Awenne et d'Hatrival). Ce travail permettra également plusieurs rencontres avec la population (fête des associations, poursuite des présentations publiques des programmes de développement territorial, consultations avec les habitants des villages d'Awenne et d'Hatrival).
--	---

Propositions de projets à entreprendre

Arrêté du Gouvernement wallon du 21 juin 2018 approuvant la prolongation du PCDR pour une durée de 5 ans

Projets du lot 1 (projets matériels)

- Aménagement d'une maison de village à Hatrival (fiche-projet PM-1-001) – Convention 2020
- Aménagement du centre du village à Mirwart (fiche-projet PM-1-002) – Convention 2021
- Création de logements tremplin à Awenne (fiche-projet PM-1-003) – Convention 2022
- Construction de halls relais sur la ZAE de Saint-Hubert (Idelux)

Projets du lot 1 (projets immatériels)

- Elaboration d'un schéma de développement communal (SDC) – 2020
- Réunion publique annuelle de présentation des programmes de développement territorial – 2020 (présentation des structures et projets d'insertion sociale et professionnelle opérant sur le territoire de Saint-Hubert)
- Fête des associations – 2020
- Nouvelle opération de rénovation urbaine – 2020

Action menée par le GAL Nov'Ardenne

- Création d'une voie lente transcommunale – 2020

ANNEXE 5: PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an (2020)	1	Aménagement d'une maison de village à Hatrival Fiche-projet PM-1-001	Décision du Collège communal du 04-03-2019 : budget global de 650.000 € max. (honoraires auteur de projet + travaux)	Région wallonne (Direction du Développement rural)	80% 1 ^{ère} tranche (< 500.000 €) 50% 2 ^{ème} tranche (> 500.000 €) Avenant 50%
	Pas inscrit	Création d'une voie lente transcommunale Action du GAL Nov'Ardenne	A définir	Région wallonne (Direction du Développement rural)	90% 1 ^{ère} tranche (< 500.000 €) 50% 2 ^{ème} tranche (> 500.000 €) Avenant 50%
	1	Elaboration d'un schéma de développement communal (SDC) Fiche-projet PI-1-001	Estimation : 60.000 €	Région wallonne (Direction de l'aménagement local)	Subvention de 60 %, avec un plafond de 60.000 €
	1	Réunion publique annuelle de présentation des programmes de développement territorial Fiche-projet PI-1-002	Estimation : 1.000 €	/	/

	1	Fête des associations Fiche-projet PI-1-003	Estimation : 6.000 €	Ministre de la Ruralité Province de Luxembourg	
	1	Nouvelle opération de rénovation urbaine Fiche-projet PI-1-004	Estimation : 60.000 €	Région wallonne (Direction de l'aménagement opérationnel)	Subvention de 60 %
	Pas inscrit	Visites – découvertes du territoire pour différents publics	Estimation : 500 €	/	/
Année rapport annuel + 2 ans (2021)	1	Aménagement du centre du village à Mirwart Fiche-projet PM-1-002	Estimation : 1.155.919,05 €	Région wallonne (Direction du Développement rural)	60% 1 ^{ère} tranche (< 500.000 €) 50% 2 ^{ème} tranche (> 500.000 €) Avenant 50%
Année rapport annuel + 3 ans (2022)	1	Création de logements tremplin à Awenne Fiche-projet PM-1-003	Estimation : 508.434,83 €	Région wallonne (Direction du Développement rural)	80% 1 ^{ère} tranche (< 500.000 €) 50% 2 ^{ème} tranche (> 500.000 €) Avenant 50%

	1	Construction de halls relais sur la ZAE de Saint-Hubert (Idelux) Fiche-projet PM-1-004	Estimation : 907.500,00 €	Région wallonne (Direction de l'Économie, de l'Emploi et de la Recherche)	
--	---	--	------------------------------	---	--